

*Ministère de la Transition Écologique et Solidaire
Ministère de la Cohésion des Territoires et des relations avec les Collectivités Territoriales*

Compte-rendu de la CAP VN-PM du 14 Novembre 2018

Les représentants **FORCE OUVRIÈRE** présents à la CAP :

Représentant suppléant C2 : Bertrand MAURER

Excusé :

Représentant titulaire C3 : Roland DEBUY

Représentant titulaire C2 : Philippe BOCK

Représentant suppléant C3 : Patrick HUYGHE

Déclaration à la CAP VN/PM du 14 novembre 2018

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, Camarades,

A ce jour, nous n'avons aucune information sur la parution du décret modifiant à nouveau le statut des Personnels d'Exploitation.

Nous avons tenté de vous faire comprendre que de modifier à nouveau ce statut était à la fois une forme de mépris des personnels et l'aveu que le PPCR signé par certaines Organisations Syndicales complaisantes est une tromperie, une gabegie faite au détriment des personnels.

Une fois de plus, l'administration passe en force, sans mesurer l'impact de cette décision.

Les Chefs d'Équipe, (certains sont issus du concours, les plus nombreux du tableau d'avancement), deviendront Agents d'Exploitation Principaux, ils n'auront pas besoin de traverser la rue, pour se voir tout simplement dégradés, humiliés ! Pourquoi sont-ils traités de la sorte ?

Quelqu'un dans notre Ministère a-t-il encore un peu de considération pour le Personnel d'Exploitation ? Permettez-nous d'en douter fortement !

A ce jour, aucune perspective de carrière n'est possible pour les PE, pas de concours, pas de tableaux d'avancement envisagés.

De plus, quand le décret (dont nous ne connaissons pas à ce jour la version finale), sera publié, comment ferez-vous pour verser la PTETE, les grades ne correspondront plus !

MTES - MCT / Permanence SNP2E-FO

Plot I – 30, passage de l'Arche 92055 LA DÉFENSE CEDEX 04

Téléphone : 01 40 81 24 20 - Télécopie : 01 40 81 24 13

Mél : fo-snp2e.syndicats@i-carre.net - Site Internet : <http://www.snp2e-fo.syndicat.min-e2.fr/>

Y aura-t-il des promotions pour les personnels d'exploitation, quels taux, quels critères ?

Pour **FORCE OUVRIÈRE**, il n'est pas envisageable, pas acceptable que les CEE promus sur tableau d'avancement perdent le bénéfice de leurs promotions, qu'ils ont obtenues en reconnaissance de leur travail, de leurs compétences et de leur investissement !

De même, les grands oubliés de cette décision arbitraire sont les CEEP. Ils doivent être reclassés au premier niveau de grade des TSDD, sans perte de salaire en conservant leur régime indemnitaire, (PTETE,PSR, IHTS,ISH).

Les Représentants *FORCE OUVRIÈRE À LA CAP VN-PM*



Réponse de l'administration :

Elle nous informe que le nouveau statut des PETPE est en phase finale d'élaboration et devrait sortir avant la fin de l'année 2018.

Dès la parution du décret, il y aura à nouveau des concours organisés en C3.

Le taux de promotion de C2 à C3 devrait être de 12,5%.

Concernant les CEE issues du concours et non reclassés au grade de C3, la Présidente, nous confirme que si les noms des agents concernés ne sont pas proposés au niveau national par leur service, ils ne peuvent pas être reclassés.

La commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des personnels d'exploitation des travaux publics de l'État de la branche VN/PM s'est réunie le 14 novembre 2018 :

A l'ordre du jour :

- ➔ **Approbation des PV de la CAP du 1^{er} juin 2018,**
- ➔ **Mobilités,**
- ➔ **Réorganisation**
- ➔ **Questions diverses**

LE PV DU 1^{ER} JUIN 2018 A ÉTÉ APPROUVÉ PAR FORCE OUVRIÈRE.

MOBILITES:

POSTE	NOMS PRENOMS	GRADE	SERVICE D'ORIGINE	SERVICE D'AFFECTION
230545	MATHIEU François	CEEP TPE	DDT 37	DDT 37

Avis favorable pour M. Eric ASPERI en attente de la vacance du poste N°230530.

REORGANISATION DE SERVICES-MNBSP :

(au 01-01-2018)

DEAL GUYANNE

NOMS PRENOMS	Grade/Fonction	Structure antérieure	Nouvelle structure	Fonctions
PAVY Jean-Philippe	TS Agriculture - Technicien hydromètre	Service fleuves, littoral, aménagement et gestion/Unité Fleuves	Service milieux naturels, biodiversité, sites et paysages/Cellule veille hydrologique	Pas de changement
MAIRE Jérémy	TSPDD - Technicien hydromètre	Service fleuves, littoral, aménagement et gestion/Unité Fleuves	Service milieux naturels, biodiversité, sites et paysages/Cellule veille hydrologique	Pas de changement
HENRY Mickaël	TSCDD - Technicien hydromètre	Service fleuves, littoral, aménagement et gestion/Unité Fleuves	Service milieux naturels, biodiversité, sites et paysages/Cellule veille hydrologique	Pas de changement
GOBER Hugues	CEE TPE - Technicien hydromètre	Service fleuves, littoral, aménagement et gestion/Unité Fleuves	Service milieux naturels, biodiversité, sites et paysages/Cellule veille hydrologique	Pas de changement

PERSONNELS D'EXPLOITATION